

PROJET PEDAGOGIQUE CENTRE DE LOISIRS EDUCATIF DE MORE

Année 2024-2025



Centre de Loisirs Educatifs de Moré
5 Domaine de Moré
40110 MORCENX-LA-NOUVELLE
06 41 43 87 16
clemdirection.asso@gmail.com



Le projet pédagogique de l'association CLEM s'inscrit dans un environnement réglementaire, social et géographique.

LE DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

a. Localisation



L'association CLEM est implantée sur la commune de Morcenx-La-Nouvelle. Celle-ci fait partie de la Communauté de Communes du Pays Morcenais, composée de 6 communes (*Arengosse, Lesperon, Onesse-Laharie, Morcenx-la-Nouvelle, Ousse Suzan, Ygos Saint Saturnin*), elle compte 8 365 habitants et s'étend sur 518 km².

La population dispose d'une multitude de services comme la médiathèque, le Ludobus, le cinéma, le Relais Petite Enfance, ...

Morcenx-la-Nouvelle accueille environ 80 associations qui bénéficient de structures implantées sur la commune : stade, gymnase, équipements sportifs, salles de réunions et de spectacles, ... Les locaux de l'association CLEM appartiennent à la commune et sont également utilisés par le RPE, les accueils périscolaires, le PGPS, ...

Morcenx se veut une petite ville « industrielle » où cohabitent au centre-ville et dans des zones d'activité économique, commerces, services, PME et entreprises.

b. La politique enfance/jeunesse

Adaptée au territoire, la politique enfance /jeunesse propose des équipements et des infrastructures renforçant l'attractivité territoriale pour la population avec :

- Pour les 0/3 ans
 - *Un Relais Petite Enfance*
 - *Une micro-crèche en cours de construction*
- Pour les 3/12 ans
 - *Un Accueil de Loisirs*
- Pour les 12/18 ans
 - *Un espace jeune : Pass'Loisirs*
 - *Un Conseil Municipal de Jeunes*
- Pour les 0/18 ans
 - *Une médiathèque*
 - *Un ludobus*

LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

a. Les valeurs

Le PEDT s'inscrit dans le respect des valeurs républicaines « Liberté, Egalité, Fraternité » et de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Il doit permettre de renforcer les valeurs que sont :

- la laïcité
- la liberté
- l'égalité
- la solidarité
- la paix
- la citoyenneté
- l'éco-citoyenneté

b. Les objectifs stratégiques

Le PEDT vise 5 objectifs stratégiques :

- Développer des complémentarités éducatives entre les différents temps des enfants et des jeunes et mettre en commun les compétences des partenaires et des moyens pour des actions de qualité
- Accompagner chaque enfant dans son parcours afin de favoriser son épanouissement, sa réussite, en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage de la vie en communauté et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, élaboration collective de projets...)
- Privilégier le bien-être de l'enfant en l'intégrant dans un cadre accueillant où l'adulte l'écoute, le met en confiance et le valorise
- Améliorer l'offre 13/20 ans

Ces valeurs, objectifs, sont le fondement de toute action éducative conduite sur le territoire. C'est pourquoi l'équipe d'animation s'est appuyée sur ces valeurs afin d'en faire découler ses objectifs pédagogiques.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Ils permettent de donner un sens pédagogique aux activités et aux projets proposés aux jeunes tout en étant en adéquation avec la politique enfance/jeunesse instaurée sur le territoire, traduite par le projet éducatif.

- Favoriser la découverte culturelle à travers les ressources du territoire
 - Développer des partenariats locaux
 - En mettant en place des projets avec la médiathèque, le ludobus, le cinéma, ou encore la réserve naturelle
 - En mettant en place des animations et projets avec les associations locales
 - Participer à la vie sociale et culturelle de la ville
 - En participant aux animations proposées par le Ludobus, le cinéma, la médiathèque ...
 - En s'impliquant dans la vie locale : participation au Carnaval, Festiplantes, ...

- En impliquant d'autres structures sur nos projets : IME / EPHAD / PGPS / ...
- En participant à Festirue en lien avec le service culturel de la ville

➤ Développer les compétences psychosociales des enfants et leur aptitude à vivre en collectivité

- Permettre aux enfants de découvrir et de comprendre les autres
 - En encourageant les enfants à accepter les différences au quotidien (relation filles/garçons, enfants/adultes, personne en situation de handicap...)
 - En favorisant le dialogue, l'écoute, le respect et la tolérance par l'échange, l'observation
 - En organisant des jeux de coopération
 - En mettant en place des temps de concertation collective
- Permettre aux enfants de comprendre ce qu'est une émotion
 - En formant l'équipe d'animation
 - En mettant en place un espace émotion
 - En utilisant une communication non violente
 - En mettant en place des temps de paroles quotidiens, des routines
 - En utilisant le théâtre

➤ Améliorer l'autonomie des enfants

- Permettre aux enfants de s'impliquer dans la vie du centre
 - En les consultant pour l'élaboration des repas des vacances scolaires
 - En les associant aux règles de vie du centre
 - En les responsabilisant dans les tâches de la vie quotidienne
 - En mettant en place une routine par tranche d'âge
 - En les impliquant dans le choix des goûters
 - En mettant en place un conseil d'enfants
 - En désignant des responsables : tri, cantine, goûter, ...
- Permettre aux enfants de se surpasser
 - En lui permettant de partir en séjour, loin de ses repères
 - En le laissant faire par lui-même et ne pas faire à la place de ...
 - En proposant des activités innovantes
 - En mettant en place des passerelles : CM2 avec le dispositif Pass'Loisirs, les futurs CP en Juillet et Août avec les 6-8 ans
- Valoriser les compétences de chacun
 - En mettant en place des expositions à destination des familles
 - En responsabilisant les enfants sur des temps d'activités
 - Créer un coin accueil afin de pouvoir instaurer des temps d'échanges avec les familles

➤ Favoriser l'épanouissement des enfants au sein de la structure

- En mettant en place un livret
- En mettant en place un conseil d'enfants
- En mettant en place des outils à utiliser quotidiennement : météo des émotions, évaluation de la journée, ...
- En mettant en place un système de parrainage entre les enfants

FONCTIONNEMENT

a. La structure

1. L'Accueil de Loisirs

L'association CLEM est implantée sur le site privilégié de l'airial de Moré.

Même si ce lieu est éloigné des infrastructures du centre-ville, les familles bénéficient d'un cadre exceptionnel, doté d'un très grand espace extérieur avec des structures de jeux attenantes aux locaux, et un jardin partagé proche. Nous disposons aussi d'une bergerie, refuge indispensable pour se protéger en cas de mauvais temps ou de forte chaleur.

L'accueil intérieur s'organise autour de deux lieux distincts :

- Le « petit centre », où petits et grands sont regroupés matin et soir, sur les temps d'accueil échelonnés.

En journée, il est dédié à la petite enfance et aménagé en conséquence : mobilier bas, salle de sieste, coin lecture, ...

- Le « grand centre » est dédié aux enfants à partir de 6 ans.

Il est aménagé lui aussi en fonction des besoins des plus grands : tables et chaises plus hautes, coin lecture, salle de motricité, ...

Il est à noter que l'équipe CLEM fait le choix de proposer aussi aux enfants des activités transversales à toutes les tranches d'âges, permettant ainsi aux enfants d'investir tous les bâtiments à leur disposition.

Une cuisine pédagogique adjacente aux deux bâtiments est aussi utilisable, elle dispose de 7 paillasses équipées de plaques de cuisson, d'évier et de plan de travail.

Enfin, la cantine (aussi utilisée en temps scolaire) est présente sur Moré.

2. Pass'Loisirs

La Commune de Morcenx-La-Nouvelle met en place un accueil pour les jeunes de 13 à 17 ans appelé : Pass'Loisirs. Une passerelle est organisée entre les enfants de CM2 / 6^{ème} & 5^{ème} de l'Accueil de Loisirs CLEM et Pass'Loisirs.

Le Pass'Loisirs est ouvert la première semaine des petites vacances (sauf lors des vacances de Noël) et les 4 premières semaines des vacances d'été.

Sur ces périodes, une animatrice de l'Accueil de Loisirs est mise à disposition de Pass'Loisirs et tous les enfants inscrits du CM2 à la 5^{ème} seront automatiquement basculés sur le dispositif jeunesse.

Les locaux sont mis à disposition par la commune et se trouvent à la distillerie. Le lieu est équipé de canapés, table de ping pong, tables et chaises et d'une télévision.

b. Les principaux temps de la journée

Les familles peuvent inscrire leurs enfants à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. C'est un fonctionnement modulable qui s'adapte aux besoins et attentes des enfants et de ses parents.

L'accueil

- 📌 **Le mercredi** : les enfants sont accueillis de 7h à 8h30 par le personnel périscolaire de la mairie. L'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs arrive à partir de 8h30. L'accueil s'effectue jusqu'à 9h45. Si l'enfant est inscrit sans repas, il peut quitter l'Accueil de Loisirs

de 11h30 à 12h où arriver de 13h30 à 14h. Le soir, les familles peuvent récupérer leur enfant à partir de 16h30 jusqu'à 18h30.

Est compris dans la journée : une collation le matin, le repas du midi et un goûter à 16h. Lors des sorties le pique-nique est fourni par l'Accueil de Loisirs.

🌈 **Les vacances scolaires** : les enfants sont accueillis de 7h à 9h45. Si l'enfant est inscrit sans repas, il peut quitter l'Accueil de Loisirs de 11h30 à 12h où arriver de 13h30 à 14h. Le soir, les familles peuvent récupérer leur enfant à partir de 16h30 jusqu'à 18h30.

🌈 **Pass'Loisirs** : les jeunes sont accueillis de 7h à 9h à l'Accueil de Loisirs et de 9h à 9h45 à la distillerie. Tout comme l'Accueil de Loisirs, les jeunes peuvent s'inscrire à la journée ou demi-journée avec ou sans repas. Le soir les familles doivent récupérer leurs enfants à la distillerie de 16h30 à 18h30. Est compris dans la journée : un repas le midi et un goûter à 16h. Lors des sorties le pique-nique est fourni par les familles.

Le temps libre

Le temps libre est un moment de partage et / ou d'émancipation de l'enfant. Il est libre d'occuper son temps comme il le veut, dans le respect du cadre imposé. Pour cela, des outils sont mis à disposition des enfants : jeux de sociétés, matériel manuel, coin calme, jeux extérieurs.

Il peut donc : ne rien faire, discuter, jouer, laisser place à son imagination et sa créativité.

L'animateur, lui, est présent, il est en posture d'écoute et d'observation, il se tient à la disposition de l'enfant. Il doit être disponible mais pas envahissant pour permettre aux enfants de s'exprimer librement.

Pour les jeunes du Pass'Loisirs, lors des sorties ou activités, des temps dit libres sont instaurés en fonction du groupe, du climat de confiance entre l'équipe d'animation et les jeunes. Ces temps sont cadrés :

- les jeunes sont obligatoirement par groupe de 2 minimums et ne peuvent se séparés
- l'équipe d'animation à au minimum le numéro de portable d'un jeune par groupe
- tous les jeunes ont le numéro du responsable du groupe
- un périmètre à ne pas dépasser est mis en place
- une contrainte de temps est instauré : 45 min au maximum, renouvelable
- un lieu de rendez-vous est choisi

Les activités

L'accueil de Loisirs est un espace éducatif, qui permet à l'enfant de faire l'apprentissage de la vie sociale. Hors du contexte familial, l'Accueil de Loisirs favorise la rencontre avec d'autres enfants, dans le respect des règles de vie commune, à travers le jeu, permettant un plaisir partagé.

Les plannings d'animation sont susceptibles de connaître des modifications en fonction de situations imprévues (météorologique, annulation d'un prestataire...). Les animations présentées sur les plannings sont affichées à titre indicatif. Les activités éducatives mises en place sur l'Accueil de Loisirs ont pour objectifs :

- de proposer des temps de loisirs récréatifs et ludiques de qualité,
- de travailler en partenariat avec les associations locales, afin d'encourager la découverte de nouveaux horizons culturels, sportifs et artistiques,
- d'être en cohérence avec les activités mises en place sur le temps scolaire et les projets d'écoles

- de respecter le rythme de l'enfant en fonction de l'âge et de leurs envies

Ces temps permettent aux enfants d'accéder à de nombreuses animations : sportives, artistiques et manuelles, citoyennes, culinaires, ainsi qu'à des sorties, ...

A travers ces animations les enfants peuvent exprimer leurs envies, découvrir leurs capacités et s'épanouir individuellement et collectivement.

Dans une démarche participative, l'équipe d'animation s'efforce de proposer des actions aussi diverses que possible. Le projet d'activités est élaboré en fonction des initiatives et des idées exprimées par les enfants au cours de l'année, des opportunités du territoire et de l'actualité du moment. Les enfants sont encouragés à participer à la création des programmes. Pour les sorties, la priorité est donnée aux activités attrayantes, innovantes, en accord avec la saison et adaptées aux âges de chacun.

L'argent de poche pour Pass'Loisirs et les séjours

Le jeune aime se sentir autonome et responsable. Il inclut souvent la gestion de son argent de poche comme gage de confiance, d'autonomie, de responsabilisation. C'est pourquoi, nous ne l'interdisons pas. Néanmoins, le jeune n'est pas présent sur la structure afin de dépenser son argent. Aucun détour, changement de programme, ne sera effectué pour satisfaire l'envie de dépenser du jeune.

De plus, si le jeune achète un consommable (bonbons, gâteaux, boissons), il aura interdiction de « créer des inégalités », s'il souhaite partager se sera avec l'ensemble du groupe.

En ce qui concerne les séjours, l'argent de poche sera récupéré au début de celui-ci par le responsable afin d'éviter toute perte.

En cas d'accident

Il peut arriver qu'un animateur soit seul avec un groupe de jeunes ou d'enfants. En cas de problème (accident, malaise, ...) il est important que les enfants et l'équipe d'animation sachent réagir rapidement. Pour cela des outils seront mis à disposition de tous et affichés dans les locaux. De plus, un temps dédié à chaque période de vacances sur la conduite à tenir sera mis en place.

Une fois dans l'année, lors des vacances scolaires, une demi-journée sera programmée avec les pompiers afin de préparer les jeunes et enfants à tout accident possible.

Les départs anticipés

Les départs anticipés sont autorisés dans les cas suivants :

- Rendez-vous médical
- Activité extra-scolaire

Ils ne seront pas tolérés pour convenance personnelle et lors des sorties.

Les temps de repas

La restauration est effectuée par le restaurant scolaire de la mairie de Morcenx. Celui-ci a remporté en 2023 le trophée national Agrilocal. Les menus sont co-construits entre les enfants, l'équipe d'animation, la direction et l'équipe du restaurant scolaire. En lien avec une démarche éco citoyenne, nous tendons à proposer des produits issus de circuits courts, respectueux des saisons et des besoins nutritionnels des enfants.

Un temps de goûter est également proposé. Dans certains cas, le goûter est confectionné par les enfants lors d'ateliers culinaires.

c. La démarche de projets

La structure soutient également les adolescents dans l'initiative et la mise en place de projets avec la place du jeune au cœur de l'action (ATEC, projet de séjours... ou toute autre action impulsée par les jeunes). Ce sont des temps individuels ou collectifs suscitant les compétences du jeune, favorisant son expérimentation vers l'autonomie ainsi que sa prise de responsabilité. Ces temps sont mis en place lors de soirées ou vacances scolaires.

Le rôle de l'animateur est d'accompagner, de guider les jeunes vers la concrétisation de leurs idées en leur apportant les outils, les méthodes et les conseils nécessaires. Les jeunes doivent rester les principaux acteurs de l'action.

d. Les séjours

Afin de permettre aux enfants de partir de chez eux, de découvrir d'autres horizons ainsi que la vie en collectivité, l'Accueil de Loisirs met en place des séjours. Le plus souvent ceux-ci se déroulent lors de la période estivale.

Les séjours sont adaptés en fonction des tranches d'âge. Pour les 3-4 ans nous proposerons une nuitée sur site, afin de rassurer les familles tout en permettant aux enfants de quitter, pour certain pour la première fois, le cocon familial.

Pour les 5-6 ans un séjour entre 3 et 4 jours sera proposé, un séjour de 4 à 5 jours pour les 7-10 ans ainsi qu'un séjour de 5 jours minimum pour les enfants du Pass'Loisirs.

Ces séjours répondront aux objectifs pédagogiques fixés en début d'année scolaire.

LES CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI

Les 3-6 ans : maternelles

L'enfant commence à grandir et à prendre conscience qu'il n'est pas tout seul. Il va ainsi - petit à petit - jouer avec ses pairs et progresser au niveau du langage, de la motricité globale et fine.

Il affirme son identité et exige de faire les choses seul. Il aime être l'objet de toutes les attentions et imposer son point de vue. Il veut en effet savoir et comprendre l'utilité des choses.

Il comprend les règles, les limites et les interdits si on les lui explique. Il commence à savoir exprimer les émotions de base (joie, colère, tristesse, peur, dégoût, surprise).

À 5/6 ans l'enfant comprend qu'il est un individu à part entière et qu'il fait partie d'une famille et d'une société. Il apprend à communiquer et à s'exprimer pour se faire comprendre et respecter.

Chaque enfant est unique et évolue à son rythme. Le jeu est la meilleure source d'apprentissage, et il progresse également par les échanges avec ses pairs.

Les 6-12 ans : primaires

L'imagination de l'enfant est débordante. Il prend plaisir à inventer, à se raconter des histoires... et même à mentir. Il consacre une grande partie de son énergie aux apprentissages scolaires. Durant cette période, le cerveau est en constante construction : l'enfant ne pourra pas tout apprendre et comprendre en même temps, mais cela viendra progressivement avec du temps, de la manipulation et des explications.

Pour pouvoir raisonner correctement et efficacement, ils ont besoin de manipuler. Ils posent beaucoup de questions : ils veulent comprendre les choses.

C'est également la période où l'enfant veut être autonome : il va apprendre, petit à petit, à se débrouiller seul.

L'enfant est beaucoup plus habile et coordonné dans ses mouvements. La force s'accroît considérablement durant cette période et les enfants aiment se confronter aux autres, se mesurer à des « rivaux » (avec un goût prononcé pour les jeux violents). La rapidité, la précision et l'endurance vont également se développer d'une manière très marquée et se manifester dans les jeux de compétition. C'est une période où les enfants grandissent plus vite et où apparaissent les premiers signes de la pré-puberté.

À partir de 6/7 ans, l'enfant est en demande d'autonomie : il veut faire seul. Il est important de lui laisser, petit à petit, son autonomie. Il est également primordial que les enfants puissent, durant cette période, s'ouvrir sur le monde qui les entoure et aller à la rencontre d'autres personnes (hors du cercle familial). L'enfant doit découvrir le monde et devenir autonome grâce à l'accompagnement de l'adulte.

L'EQUIPE EDUCATIVE

L'Accueil de Loisirs :

Elle est composée d'une directrice de l'association, titulaire du DEJEPS, d'une directrice adjointe titulaire du BEATEP, d'une salariée à temps complet titulaire du BAFA, d'une salariée à temps non complet titulaire du BAFA et d'une alternante en BPEJPS. La mairie met également 2 animateurs à disposition, l'un titulaire du BAFA, l'autre du BPJEPS. L'équipe est renforcée par un service civique chaque année et de stagiaires tout au long de l'année.

Pass'Loisirs :

Elle est composée d'une animatrice BPJEPS et d'une stagiaire BPJEPS.

Les référents sanitaires sont la directrice et la directrice adjointe ainsi qu'un animateur par tranche d'âge. Ils ont en charge l'application des régimes alimentaires (transmission au prestataire, vérification, ...) et des PAI. Si nécessaire un rendez-vous est pris avec les familles afin de faciliter la mise en place de celui-ci.

La posture de l'animateur

La posture est un comportement qui s'applique dans notre monde professionnel par le biais d'une attitude positive, respectueuse, accompagnante, sécuritaire et facilitatrice envers le public.

L'animateur est garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants. Il est responsable du groupe, il fait respecter le cadre tout en étant à l'écoute des enfants.

En tant qu'animateur il doit :

- savoir observer afin de cerner au mieux le groupe d'enfants
- se montrer disponible et à l'écoute afin d'instaurer un climat de confiance de partager et créer du lien avec les enfants
- être source de proposition tout en sachant être discret afin de laisser la place aux idées et envies des enfants
- être dynamique et savoir rebondir en cas d'imprévu
- effectuer une veille sur les activités que les enfants affectionnent
- instaurer un cadre afin de donner des repères aux enfants

Pour Pass'Loisirs, en tant qu'accompagnateur il doit :

- aider le groupe à identifier ses besoins, à se donner un but, à réaliser ce qui a été choisi et à l'évaluer

- assurer le lien entre les membres du groupe
- accompagner les jeunes dans leur prise d'initiative
- proposer des outils pour faciliter la démarche des jeunes

LA PEDAGOGIE

La pédagogie est un bien grand mot et est propre à chacun. Néanmoins l'équipe d'animation aura pour ligne de conduite d'utiliser au mieux la pédagogie dite participative et active. Celle-ci consiste à amener l'enfant à analyser sa pratique, à développer sa pensée critique, à faire par soi-même, à mettre des mots sur ce qui a été fait, à comprendre pourquoi quelque chose n'a pas fonctionné. L'équipe pédagogique souhaite intégrer l'enfant, le faire participer, le consulter que ce soit pour le planning, la mise en place des activités, la prise de décision, le fonctionnement.

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Le projet éducatif de la structure prévoit l'accueil des enfants porteurs de handicap en référence à la loi du 11 février 2005 codifiée pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap s'applique à tous.

Pour une inscription à l'Accueil de Loisirs ou au Pass'Loisirs, un dossier précis comportant des informations complémentaires concernant la vie quotidienne et l'accompagnement spécifique doit être renseigné par la famille et les équipes médicales qui assurent le suivi de l'enfant ou du jeune pendant l'année. Un lien doit être établi avec le directeur avant le premier jour d'inscription. Les questions médicales ou de soins ne constituent pas un frein à l'intégration.

Tout accueil d'un enfant en situation de handicap nécessite une anticipation des démarches afin de proposer un accompagnement adapté dans les moyens mobilisables de la structure. C'est pourquoi une rencontre est proposée en amont avec l'équipe éducative, la famille et Sophie Laborde, chargée de mission auprès du Pôle Ressource Inclusion, permettant de définir ensemble les modalités d'accueil.

COMMUNICATION

Différents outils seront mis en place en fonction des situations afin de faciliter les échanges avec les familles mais également avec les enfants.

Pour les inscriptions l'usage du portail famille sera privilégié, ensuite le mail et le téléphone seront tolérés. Une rencontre avec les nouvelles familles sera proposée afin de pouvoir rencontrer la famille, l'enfant et échanger.

Pour les démarches de projet des réunions d'informations auprès des familles et des jeunes seront effectuées en amont.

En ce qui concerne la valorisation de la structure, la communication autour des inscriptions ou des projets, différents supports seront utilisés : les réseaux sociaux avec les comptes facebook, instagram, les flyers, la presse locale, l'office de tourisme, la mairie et le site internet.

PARTENARIATS

Différents partenariats sont mis en place :

- Avec le collège de Morcenx afin de permettre à Pass'Loisirs de gagner en lisibilité, à l'équipe d'animation d'être reconnue et de promouvoir les activités de la structure. Pour cela, l'animatrice jeunesse interviendra chaque jeudi sur le temps méridien au sein du foyer du collège.
- Avec les associations et structures locales dans le but de permettre aux enfants la découverte de leur territoire : Ludobus, Médiathèque, Cinéma, Associations sportives, EHPAD, ...
- Avec les organismes financiers afin de faciliter la réalisation des projets des enfants et des jeunes.

EVALUATION

Par les enfants :

L'équipe pédagogique s'engage quotidiennement, sur tous les temps de la journée, à opter pour une communication spontanée auprès des groupes. Cette pratique a pour but de désamorcer les problèmes avant qu'ils ne prennent trop d'ampleurs, d'améliorer ou d'apporter des modifications au planning ou au fonctionnement de la vie quotidienne, d'avoir un retour, une évaluation des activités, projets mis en place dans la journée.

De plus, des temps d'échanges en groupe seront mis en place lorsque l'équipe d'animation le jugera nécessaire.

Pour les animateurs :

Chaque lundi, un temps de réunion d'1h est mis en place. Celle-ci a pour but de faire le point sur le mercredi précédent ou la semaine précédente lors des vacances. Ce temps permet à l'équipe d'échanger sur les difficultés rencontrées, les améliorations à apporter, le comportement des enfants, ... Ces moments d'échanges permettront à l'équipe de pouvoir réajuster quotidiennement leur posture, le cadre.

Lors des périodes de vacances scolaires, un groupe WhatsApp sera utilisé afin d'y noter les informations importantes dont l'ensemble de l'équipe doit être informé. Il est primordial d'assurer la transmission des informations afin d'avoir un discours cohérent auprès des enfants et des familles.

Un bilan écrit (quantitatif et qualitatif) de chaque période de vacances scolaires est effectué, permettant un suivi de l'évolution de la structure d'accueil.

En fin d'année scolaire un temps de réunion sera mis en place afin d'évaluer l'atteinte des objectifs.